تحليل الخطاب : وصف نظري وإسهامات منهجية تعليمية

أحمد عباس عويضة

بقسم اللغات الأوروبية وآدابها - كلية الآداب والعلوم الإنسانية-

جامعة الملك عبدالعزيز- جدة- المملكة العربية السعودية

المستخلص. يعتبر تحليل الخطاب، الذي هو أحد مجالات العلوم الإنسانية والاجتماعية، ملتقى طرق لمجالات تعليمية متنوعة يضاهي علم النفس وعلم الاجتماع واللغويات وعلم الأسلوب وغيرها من العلوم. وعندما يتعلق الأمر بتعليم اللغة الأم واللغة الأجنبية، فمن الضروري الأخذ بعين الاعتبار أهمية تحليل الخطاب في طرق تعليم اللغات. هذا العلم قد وسع مجاله في التفكير وفي التحليل وفي المنهجية منذ عقد من الزمن. ويتضح أن التفرع الثنائي المتمثل في تعليم وتعلم اللغة الأم من جهة واللغة الأجنبية من جهة أخرى في وسط طبيعي ومؤسسي يثير اهتمامي أكثر من المجالات العلمية الأخرى. وعليه فإن الهدف من هذا البحث هو استعادة مسار الدراسات والأساليب النظرية المتعلقة بتحليل الخطاب في إطار عمل تقييمي وصفي من خلال مجموع المؤلفات العملية المطورة في الأبحاث المنشورة. كما يهدف هذا التقييم بشكل أساسي إلى إنشاء إطار تصوري عام يساهم في المستقبل في التعامل مع المسائل الإشكالية المتعلقة بتحليل الخطاب والمرتبطة بطرق تعليم اللغات.

Rastier, F. (1989) *Sens et Textualité*, Paris, Hachette.

Roulet, E. (1991) « Vers une approche modulaire de l'analyse du discours », *Cahiers de Linguistique Française*, **12**: 53-81.

Shneuwly, B. et **Bronckart, J.P.** (1986) « Opérations de connexion et cohésion dans quatre types de textes d'enfants », *Cahiers de Linguistique Française*, **7**: 279-294.

Slakta, D. (1975) « L'ordre du texte », *Etudes de Linguistique Appliquée*, **19**, pp: 30-42.

Van Dijk , T. A. (1980) *Macrostructures*, New Jersy, Longman.

----------------- (1992) *Les Textes : Types et Prototypes*, Paris, Nathan, coll. « fac ».

-------------- (1999) *Linguistique Textuelle : Des Genres de Discours aux Textes*, Paris, Nathan, coll. « fac ».

----------------- (2002) Entrées de dictionnaire, dans P. Charaudeaux et D. Maingueneau, *Dictionnaire d'Analyse du Discours*, Paris, Seuil.

Arrive, M., *et al.* (1986) *Grammaire d'Aujourd'hui : Guide Alphabétique*, Paris, Flammarion.

Baktine, M. (1984) *Esthétique de La Création Verbale*, trad. Fr., Paris, Gallimard.

Beacoo, J.C. (1992) « Les genres textuels dans l'analyse du discours : écriture légitime et communauté translangagières », *Langage*, **105**: 8-27.

Beacoo, J.C. (1996) « Linguistique de discours et enseignement de langues », *Le Français dans Le Monde*, **spécial**: 183-192.

Beacoo, J.C. et **Moirand, S.** (1995) « Autour des discours de transmission des connaissances », *Langages*, **117**: 32-53.

Benveniste E. (1966) *Problèmes de Linguistique Générale 1*, Paris, Gallimard.

------------------ (1974) *Problèmes de Linguistique Générale 2*, Paris, Gallimard.

Brize, J.B. (1996) *Logique Naturelle et Communication*, Paris, PUF.

Bronckart, J.P. (1985) *Le Fonctionnement des Discours*, Paris, Delachaux et Niestlé, Neuchâtel.

Bronckart, J.P. (1996) *Activité Langagière, Texte et Discours*, Pour un interactionnisme socio-discursif, Lausanne-Paris, Delachaux et Niestlé.

Charaudeau, P. et **Maingueneau, D.** (2002) *Dictionnaire d'Analyse du Discours*, Paris, Seuil.

Darot, M. (1989) « A quoi sert l'analyse de discours ? », *Reflet*, **31**: 19-27.

Fuchs, C. (1985) « Les problématiques énonciatives », *Revue D.R.L.A.V*, **25**: 34-66.

Galissonm, R. et **Coste, D.** (1976) *Dictionnaire de Didactique des Langues*, Paris, Hachette.

Guespin, L. (1971) « Problématique des travaux sur le discours politique », *Langages*, **23**: 3-24.

Harris, Z.S. (1974) « La structure distributionnelle », trad. Fr ., *Langages*, **20**: 7-36.

Jeandillou, J.F. (1997) *L'analyse Textuelle*, Paris, Armand Colin.

Lane, Ph. (1992) *La Périphérie du Texte*, Paris, Nathan.

----------- (2000) *Les Frontières du Texte et du Discours : Objets, Discipline, Méthodes*, dossier présenté en vue d'une Habilitation à Diriger des recherches, Volume I, Université de Rouen.

Maingueneau, D. (1976) *Initiation aux Méthodes d'Analyse du Discours*, Paris, Hachette.

-------------------- (1996) *Les termes clés de l'analyse du discours*, coll. « Mémo », Paris, Seuil.

-------------------- (2002) Entrées de dictionnaire, dans P. Charaudeau et D. Maingueneau, *Dictionnaire d'Analyse du Discours*, Paris, Seuil.

Moirand, S. (1996) « Le discours : enjeux et perspective », *Le Français dans Le Monde*, « Recherches et applications », **spécial, Hachette**: 4-6.

Pytard, J. et **Moirand, S.** (1992) *Discours et Enseignement du Français, Les Lieux d'une Rencontre*, Paris, Seuil.

légitimité que ses seules vertus linguistiques ne sont peut-être pas encore en mesure de lui assurer » (J.C. Beacco, 1996 : 192).

7. Conclusion

Résumons le procédé que nous avons suivi ici. Nous espérons avoir montré comment situer un espace conceptuel propre à l'analyse du discours du fait de la prise en compte de certaines réflexions théoriques proposées. Dans un premier temps, nous avons eu tendance à déterminer la situation du discours notamment par rapport à l'énoncé et au texte, à priori, qui représente l'élément le plus concurrent du discours dans les activités communicatives. En précisant les nuances qui distinguent les trois notions, il nous était nécessaire de traiter les genres discursifs en vue de montrer les points de vue des intellectuels qui voient différemment la production communicative à analyser. Comme nous rejoignons l'opinion de certains chercheurs considérant le discours, qui se produit dans la vie quotidienne, comme le traitement d'un texte dans les conditions de production et de réception, nous étions amené à souligner les dimensions socio-culturelles et psychologiques qui distinguent le discours. Pour nous, ces dimensions représentent les particules essentielles qui définissent la production discursive. Comme l'importance de l'analyse du discours vis-à-vis de l'enseignement des langues maternelles et des langues étrangères s'imposent fortement, nous avons tenté d'indiquer de façon générale les côtés positifs didactiques que l'analyse du discours peut réaliser. Après tout, une question s'impose. Au sein d'un tel domaine des sciences humaines et sociales, l'analyse du discours vise-elle à émerger un nouveau statut ou à faire centrer sur ses exigences ? En fait, l'analyse du discours ne peut pas borner un domaine qui puisse être observé par une discipline consistante. C'est la raison pour laquelle nous croyons, lorsqu'il s'agit de l'analyse du discours, que la didactique des langues est encore un espace ouvert aux chercheurs pour définir ses spécificités. En rendant compte des données problématiques de l'enseignement / apprentissage des langues, cette science peut présenter des projets de recherche nombreux et analysables.

Références

Adam, J.M. (1978) « La cohésion des séquences de propositions dans la macro-structure narrative », *Langue Française*, **38**: 101-117.

----------------- (1990) *Eléments de Linguistique Textuelle. Théories et Pratique de L'analyse Textuelle*, Bruxelles-Liège, Mardaga.

Parmi ces objets, l'usage didactique majeur de l'analyse du discours est en fait relatif à l'élaboration des programmes à objectifs précis. Par conséquent, les apports de l'analyse du discours issus de cet objet peuvent être formulés par plusieurs façons.

Tout d'abord, considérée comme un apport principal,« *l'analyse permet de fonder l'enseignement de la langue à partir d'éléments lexicaux et grammaticaux récurrents, entrant dans des combinaisons variées, qui concourent à donner une coloration particulière aux productions langagières de certains domaines* » (M. Darot, 1989 : 23).

Ainsi, l'analyse du discours, à partir de la description d'un texte réalisé par un apprenant, aide à faire un champ de repérage de certains éléments linguistiques (morphologiques, syntaxiques et lexicaux) qui sont souvent négligés par rapport à ceux « *qu'on trouve dans les méthodes dites communicatives ou dans celles qui réfèrent à ce qu'il est convenu d'appeler " le français courant"* » (M. Darot, 1989 : 24). Cela peut donc permettre, au fur et à mesure, à tout enseignant d'observer de près la progression de la compétence communicative chez les apprenants.

Ensuite, l'analyse du discours vise à mieux répartir, dans tout discours, les structures discursives privilégiées par le domaine de référence. Cette phase permet le choix et le classement des discours, la détermination des catégories de documents (selon les paramètres linguistiques et extralinguistiques). Dans ce domaine de référence, l'étude du discours favorise aussi une systématisation *des variations intradiscursives et interdiscursives.* En outre, l'analyse du discours permet de mieux appréhender le fonctionnement des pratiques discursives produites dans un domaine dont on n'a pas forcément l'« expérience », ce qui aide alors les didacticiens et les enseignants à effectuer un recyclage de leurs capacités professionnelles primordiales dans le traitement des transferts de compétences descriptives et discursives.

A ces objectifs précédents, il nous semble intéressant d'ajouter un autre apport didactique qui consiste à considérer, à travers la description linguistique du discours, que la classe de langue n'est pas seulement un lieu technique d'enseignement, mais aussi un lieu d'éducation sociale. Par conséquent, l'adéquation, même partielle entre l'analyse du discours et les objectifs éducatifs « *peut contribuer à lui assurer, sinon le maximum d'efficacité dans l'intervention méthodologique, du moins une*

Puisque nous nous intéressons au milieu institutionnel, nous précisons donc les objectifs didactiques qui peuvent être applicables dans le champ de l'enseignement / apprentissage d'une langue étrangère. Pour cette dernière, la classe demeure le seul lieu de travail où l'apprenant peut avoir l'espace et le temps de réaliser des conduites langagières dans une société à travers plusieurs genres de discours, et l'enseignant est en mesure d'observer et d'ajuster parfois la compétence communicative acquise.

En effet, la finalité initiale de l'analyse du discours est « *de permettre la construction de syllabus langagiers adaptés à l'enseignement de compétences discursives particulières, et elle le demeure* » (J.C. Beacco,1996 : 185). D'après lui, il existe d'ailleurs une négligence de certains objets concernant la construction curriculaire et la stratégie institutionnelle. A titre d'exemple, l'étude de certaines matières enseignées dans certains établissements universitaires. Autrement dit, il s'agit d'une politique linguistique prise en considération par les responsables dans une organisation institutionnelle.

Dans l'ouvrage de J. Peytard et S. Moirand (1992 : 84), la finalité de l'analyse du discours dans l'enseignement / apprentissage d'une langue étrangère, notamment du français, ne se contente pas seulement de la description des textes dans leurs contextes discursifs, mais aussi elle doit viser à favoriser des projets didactiques bien précis permettant de sélectionner des outils d'analyse pertinents et efficaces.

Rendant compte de cette perspective, nous pouvons proposer de développer des projets appartenant tous à l'analyse du discours :

- Une élaboration de programme ou de matériaux d'enseignement finalisés ;
- Des productions orales ou écrites des apprenants peuvent être constitutives d'objets d'analyse ;
- Des échanges verbaux des enseignants et des apprenants dans une classe de langue peuvent aussi constituer des projets d'analyse ;
- Une étude des textes circulant sur l'enseignement des langues peut être menée selon deux objectifs successifs portant sur le fonctionnement du domaine des textes circulant et la formation des acteurs du domaine à la lecture et à l'écoute des différents genres de discours.

Ainsi, en plus de quelques approches que nous venons d'évoquer, l'analyse du discours peut se prêter à d'autres approches théoriques : *communicationnelle* (traitée par R. Jakobson (1969) et D. H. Hymes (1984)), *sociolinguistique* (M. Bakhtine (1984) et D. H. Hymes (1972)), *conversationnelle* C. Kerbrat. Orecchioni (1980)), et *sémiotique* (R. Barthes (1966)). En outre, les travaux récents de M. Charolles et B. Combettes (1999) visent à relier, en quelque sorte, l'analyse du discours à la linguistique textuelle.

A ce stade dans notre approche des multiples courants qui touchent l'analyse du discours, nous proposons d'évoquer aussi la définition concrète de D. Maingueneau (2002) : « *L'analyse du discours n'a pour objet ni l'organisation textuelle en elle même, ni la situation de communication mais doit penser le dispositif d'énonciation qui lie une organisation textuelle et un lieu social déterminés* » (2002 : 43). Après avoir défini cette perspective, il ajoute que l'analyse du discours a donc « *affaire de manière privilégiée avec les genres de discours. Ainsi, entendue comme une des disciplines qui étudient le discours, l'analyse du discours peut s'intéresser aux mêmes corpus que la sociolinguistique, l'analyse conversationnelle, etc.* » (2002 : 43). Néanmoins, il est important de dire que le champ de l'analyse du discours est délimité, en raison du développement évolutif de multiples interdisciplines discursives dans les sociétés.

Après avoir donné un aperçu bref et modeste des définitions de l'analyse du discours, nous allons chercher à préciser les finalités didactiques et les intérêts qu'elle peut présenter.

6.2. Les Apports Didactiques de L'analyse du Discours

« *L'étude même du discours tend ainsi à devenir une composante essentielle de la société* » (D. Maingueneau, 1996 : 14). En rejoignant cette remarque de Maingueneau, nous pouvons dire que l'analyse du discours se prête à différents domaines de la société qui exigent des pratiques langagières à fonctions fondatrices comme la religion, la philosophie, le droit, la science, la littérature, etc. (portant sur des dimensions argumentatives, explicatives, narratives, descriptives, *etc.*), et non seulement à des domaines institutionnels (scolaires ou universitaires).

En fait, le problème de cette théorie s'est posé dans son application. Elle se base sur le postulat d'une cohérence textuelle à laquelle il manque sérieusement une véritable théorie de cohérence.

A la suite de Z. Harris, l'analyse du discours a connu un développement concret à partir de recherches effectuées par plusieurs auteurs. Nous signalons, en particulier E. Benveniste (1966), qui analyse, du point de vue énonciatif (*l'appareil formel de l'énonciation*), les outils linguistiques (pronoms personnels, déictiques, référents spatiaux et temporels, modalisations) grâce auxquels tout locuteur peut s'inscrire dans l'énoncé. Il a aussi apporté un positionnement théorique portant sur l'opposition *discours / histoire* reformulée plus tard en *discours / récit*. Cette opposition porte sur la distribution temporelle qui indique que le passé simple, l'imparfait, le conditionnel, le plus-que-parfait et le présent de définition sont les temps de base du récit ; et le présent, le futur et le passé composé sont les trois temps fondamentaux du discours. Cette théorie a permis à d'autres chercheurs de reprendre la notion d'énonciation pour élargir ses différentes applications dans les pratiques discursives.

Du point de vue de la pragmatique, les chercheurs se réfèrent à C. Morris (1948), le premier qui a défini la pragmatique. Cette dernière s'est développée par les travaux de J.L. Austin (1970), et d'autres comme O. Ducrot et J. Searle. En effet, la pragmatique qui se penchait, à l'origine, sur les particularités de l'utilisation du langage comme la motivation du locuteur, la réaction de l'interlocuteur, l'objet du discours, *etc.*, est devenue un champ de repérage des modalités d'assertion dans l'énonciation et dans le discours. Mais l'un des problèmes qui préoccupe la pragmatique soulève la question de la relation entre la sémantique et la pragmatique. Certains voient que la pragmatique est surajoutée à la sémantique, d'autres défendent le contraire et parlent d'une pragmatique intégrée à la sémantique.

D'ailleurs, en analyse du discours, la pragmatique, selon D. Maingueneau (2002), se penche sur des relations étroites marquées dans ses diverses formes : « *Elle est obligée de s'appuyer constamment sur l'étude de phénomènes comme les connecteurs, la référence nominale, les actes de langage, etc. ; elle est en outre profondément marquée par les idées forces de la conception pragmatique du langage (interactivité, rôle crucial de l'implicite, etc.)* » (2002 : 457).

6. L'Analyse du Discours

6.1. Aperçu sur L'Analyse du Discours

En fait, la définition de l'analyse du discours est relative à la complexité inhérente aux perspectives interdisciplinaires. Cette instabilité du terme « *rend dérisoire toute définition de l'analyse du discours qui se contenterait d'y voir "la discipline qui étudie le discours"* » (D. Maingueneau, 1996 : 8).

Historiquement, l'analyse du discours est, en l'occurrence, due à Z.S. Harris (1952) qui se concentrait sur l'analyse distributionnelle. L'apport de ce linguiste peut se formuler ainsi : « *On peut décrire toute langue par une structure distributionnelle, c'est-à-dire par l'occurrence des parties (et, en dernière analyse, des sons), relativement les unes aux autres, et cette description n'exige pas qu'on fasse appel à d'autres caractéristiques telles que l'histoire ou le sens* » (1974 : 14).

On peut donc comprendre que sa théorie se penche sur l'analyse des énoncés supérieurs à la phrase et des discours suivis. Autrement dit, selon lui, il s'agit généralement d'une extension des unités distributionnelles à des unités transphrastiques.

Grâce à l'exemple que nous reprenons ci-dessous, il a tenté de montrer comment la récurrence de certains éléments, ayant des distributions semblables dans une même classe, peut constituer un discours. La distribution d'un élément se fera donc par l'intermédiaire des environnements qui entourent cet élément :

- « *Les chats aiment les gâteaux* »
- « *Les femmes aiment les gâteaux* »

Selon ces deux exemples, les termes « *chats* » et « *femmes* » sont des éléments qui renvoient à la même classe. Comme cette procédure ne peut pas être trouvable dans tous les textes, Harris propose de mettre en œuvre le terme « chaînes d'équivalences ». Il veut souligner, à ce niveau d'analyse, la possibilité de traiter les textes à travers deux pôles :

- par le moyen des éléments constitutifs de la phrase (niveau linéaire) ;
- à partir de l'ordre chronologique des phrases.

extralangagiers et de l'expression du résultat de ce traitement sous forme d'unités linguistiques organisées en texte » (1985 :37).

Autrement dit, il s'agit d'analyser des unités liées à la fois aux deux domaines textuel et contextuel que définissent les opérations psychologiques effectuées par l'être humain. Selon J.-P. Bronckart, on peut distinguer trois niveaux d'opérations langagières universelles (nous nous contentons d'énumérer simplement ces opérations) :

- Les premières concernent les opérations de la *contextualisation-référentialisation*. Ce niveau rend compte du traitement des paramètres extralangagiers. Ces derniers s'imposent dans la mise en texte par un autre sous-groupe d'opérations portant, d'une part, sur la fixation des variables (configuration des variables de l'acte de production et de l'interaction sociale) et, d'autre part, sur l'organisation des structures propositionnelles ;

- Les deuxièmes s'appellent les opérations de la *structuration*. Elles constituent, sous le contrôle des variables de l'interaction sociale (qui fixent les intérieurs des bornes dont le discours se construit), « *une sorte de" charnière" articulant les procédures de représentation langagière du contexte (contextualisation) à celles d'organisation communicative de la chaîne textuelle (textualisation)* » (J.P. Bronckart, 1985 : 43). Il existe donc trois sous-groupes à distinguer :

a- Les opérations d'*ancrage discursif* qui définissent les types de texte ;
b- Les opérations de *repérage discursif* relatives à la structure temporelle du texte (distinguant quatre modes de repérage : direct, direct composé, projeté et projeté composé) ;
c- Les opérations de *planification discursive* qui rendent compte de l'organisation séquentielle du discours. Il en résulte trois formes de planification : poly gérée pour le discours en situation, argumentative pour le discours théorique et anaphorique pour le récit et la narration.

- Les troisièmes, qui correspondent à la *textualisation*, ont pour objet d'étudier l'organisation discursive effective des unités verbales. Elles prennent en considération trois groupes de processus essentiels : ceux de la connexité, de la cohésion (représentée par le relais des prédicats, le parcours thématique et le relais des arguments), et de la modalisation qui prend en charge les éléments liés aux valeurs de l'interaction sociale.

conduites humaines qui organise ceux des échanges organisme-milieu dont la motivation générale est de l'ordre de la communication représentation » (1986 : 279).

Dès lors, il apparaît clairement que l'activité langagière *intimement* liée à l'activité humaine est définie comme le principal instrument du discours. Cette activité est effectuée par des locuteurs par le biais d'« *actions langagières* », c'est-à-dire ayant des objets à viser dans une situation sociale déterminée s'appelant la « situation d'action langagière ». Cette situation « *désigne les propriétés des mondes formels (physique, social et subjectif) qui sont susceptibles d'exercer une influence sur la production textuelle* » (J.P. Bronckart, 1996 : 93). En outre, ces actions, qui constituent concrètement le discours, représentent un ensemble organisé d'énoncés constitués par des unités linguistiques. En effet, observer ces dernières exige de souligner qu'elles correspondent, selon J.-P. Bronckart (1985), à un ensemble de *processus psychologiques* intégrés à l'activité langagière. Cette approche psychologique mène à distinguer trois niveaux entrant dans l'analyse de la production discursive et la *méthodologie de validation* prise en compte :

- niveau de l'*extralangage* (il s'agit d'unités en dehors de la langue) ;
- niveau des unités linguistiques en surface des textes et discours ;
- niveau des *opérations langagières* (correspondant aux aspects psychologiques « éléments cognitifs et orientations socio-historiques »).

Selon J.P. Bronckart et B. Schneuwly (1986), le premier niveau n'a aucune *influence mécanique* sur le discours, et le deuxième niveau porte sur des unités dotées d'une pertinence référentielle ou contextuelle. Par conséquent, nous nous intéressons dans ce qui suit, aux opérations langagières appelées « universelles ».

5.2.1. Les Opérations Langagières Universelles

Avant de mettre en évidence ces opérations, il paraît indispensable de voir leur fonctionnement général. C'est bien ce que J. P. Bronckart (1985) souligne, lorsqu'il écrit : *« Ce sont les opérations langagières qui " rendent compte" de l'articulation du texte au contexte (et au référentiel), c'est-à-dire du traitement des paramètres*

En effet, cet aspect est particulièrement clair lorsqu'il s'agit de pratiques discursives particulières entre des gens de milieux différents (pays, régions, villes..) qui ont leur propre culture, leurs traditions sociales, etc. C'est le cas, par exemple, des apprenants saoudiens du français langue étrangère, qui sont de régions différentes dans le pays, avec des particularités culturelles et des *habilités discursives* (M. Garat, 1996) tellement variables. Cette spécificité aurait été acquise durant l'apprentissage de la langue maternelle.

Cela nous amène à préciser qu'il s'agit d'une rencontre interculturelle relative à l'interaction entre le système de la langue maternelle et celui de la langue à apprendre. Ce qui exige dans l'enseignement d'une langue ce que nous pouvons appeler une médiation entre les deux cultures. A ce propos, J.-C. Beacco (1996 : 191-192) parle d'une *compétence culturelle* qui est considérée comme compétence de repérage au sein de la culture d'origine et de la culture étrangère. Dans la classe de langue, cette perspective théorique sur le discours doit donc être prise en compte par les enseignants.

En réalité, parmi les linguistes qui ont traité la dimension socioculturelle du discours, J.-M. Adam (1978,1991) a étudié, en travaillant sur la macro-structure narrative, l'hypothèse d'un modèle socio-culturel du récit. Cette hypothèse est, à l'origine, formulée dans les travaux menés par Labov, Isenberg et Van Dijk qui traitent deux aspects essentiels : la capacité de tout locuteur de porter des jugements sur la « grammaticalité » des textes narratifs, et de pouvoir comprendre, mémoriser et paraphraser des récits.

Il semble donc que l'étude du discours doit prendre en compte la dimension socioculturelle. A cet égard, J.-F. Jeandillou (1997) précise lorsqu'il écrit : « *Le discours ne saurait être dissocié du contexte socioculturel dont il dépend, il doit s'appréhender de manière pluridisciplinaire au vu des paramètres externes (interactions institutionnelles, idéologiques ou esthétiques) qui en déterminent l'émergence* » (1997 : 109).

5.2. La Dimension Psychologique du Discours

Nous nous proposons d'abord d'évoquer la définition donnée par B. Schneuwly et J.P. Bronckart (1986) qui précise : « *L'objet d'une psychologie du discours est l'activité langagière, sous-système de*

statut social et historique et par leurs outils pédagogiques et didactiques, des contextes variables dans lesquels s'effectuent les discours.

En plus des critères linguistiques (en tant que données formelles, sémantiques, pragmatiques), le discours est égalcment basé sur des critères extralinguistiques. A ce propos, S. Moirand précise que « *le discours est inévitablement traversé par du psycho-social, du psycho-cognitif, du psycho-culturel, du psycho-affectif* » (1996 : 5). De là, il est important de mettre en évidence au moins deux dimensions du discours. Nous allons nous intéresser précisément aux dimensions socioculturelle et psychologique.

5.1. La Dimension Socioculturelle du Discours

Nous pouvons considérer que la relation entre le discours et la dimension socioculturelle est nécessairement interdépendante. Cette dépendance réciproque est due à la rencontre des formes de discours particulières ayant des conditions de production et de réception différentes.

Ainsi, lorsque nous parlons, par exemple, d'une conduite narrative orale (récit oral), nous remarquons d'abord qu'elle consiste à raconter, à travers des genres divers, des actions ou des événements (réels ou imaginaires) qui s'alternent par l'intermédiaire du temps, des lieux et des personnages participants à la mise en scène. L'analyse de cette conduite traite, de faite, des règles socioculturelles régissant les échanges au sein de la communication. A titre d'exemple, l'étude des comportements conversationnels révèle des variations d'une culture à l'autre, d'un pays àl'autre correspondant, entre autres, aux séquences d'ouverture, de clôture et aux aspects de l'interruption.

De même, dans le récit écrit, il faut penser qu'il ne s'agit pas seulement d'un plan formel portant sur l'enchaînement d'énoncés correspondant à des faits réels ou imaginaires. Il existe aussi des règles socioculturelles que le narrateur prend en considération, afin qu'il puisse présenter, selon le thème choisi, une histoire, une époque, des sentiments, une évaluation, des intentions et une pensée (ces éléments qu'on trouve dans le récit oral), de façon claire permettant à son lecteur ou son destinataire d'en rendre compte. Autrement dit, le narrateur, en choisissant un genre narratif précis, doit communiquer à son lecteur des présupposés socioculturels, à travers lesquels un objectif doit être bien interprété pour éviter toute sorte de malentendu.

connaissances, *s'il les aménage par son discours, s'il les combine entre elles, s'il les transforme parfois profondément, n'en sont pas moins présentes comme préconstruites* (J.-B. Grize, 1996 :65).

e) *Postulat de la construction des objets.* Le discours crée un sens et constitue des objets de pensée en s'appuyant sur la signification des termes que ce discours utilise. Ces objets représentent à la fois ceux des signes et ceux des référents auxquels ils renvoient.

En résumé, selon C. Plantin (2002 : 280), presque tous les points de vue proposés indiquent quatre aspects pertinents :

- *l'ancrage social* du discours ;
- la *nature communicationnelle* du discours ;
- les *régularités compositionnelles* des textes ;
- les *caractéristiques formelles* des textes produits.

Il précise d'ailleurs que la liaison, qui existe entre ces différents aspects, peut fonder deux catégories majeures : *genres de discours* (centration sur les conditions de production) et *genres de texte* (centration sur le texte).

Quant à nous, nous rejoignons, face à cette complexité des définitions, l'opinion de F. Rastier (1989) sur le genre, lorsqu'il écrit : « *Le discours s'articule en divers genres, qui correspondent à autant de pratiques sociales différenciées à l'intérieur d'un même champ (...) un genre est ce qui rattache un texte à un discours* » (1989 : 40). Dans cette perspective, et du point de vue spécifique de l'analyse du discours, nous pouvons rendre compte d'un objectif consistant à lier une description linguistique effectuée par des propriétés textuelles à une appréhension sociodiscursive. Car l'analyse du discours « *ne peut se contenter de typologies purement linguistiques ou purement situationnelles. Elle est inévitablement amenée à privilégier les typologies qui associent des propriétés linguistiques et des contraintes liées aux genres de discours*». (D. Maingueneau, 2002 : 596).

5. Le Discours, Trace de L'Activité Langagière

Utiliser une langue (maternelle ou étrangère) exige de constituer des énoncés oraux ou écrits qui déterminent des pratiques discursives liées principalement à des activités humaines. Ces dernières délimitent par leur

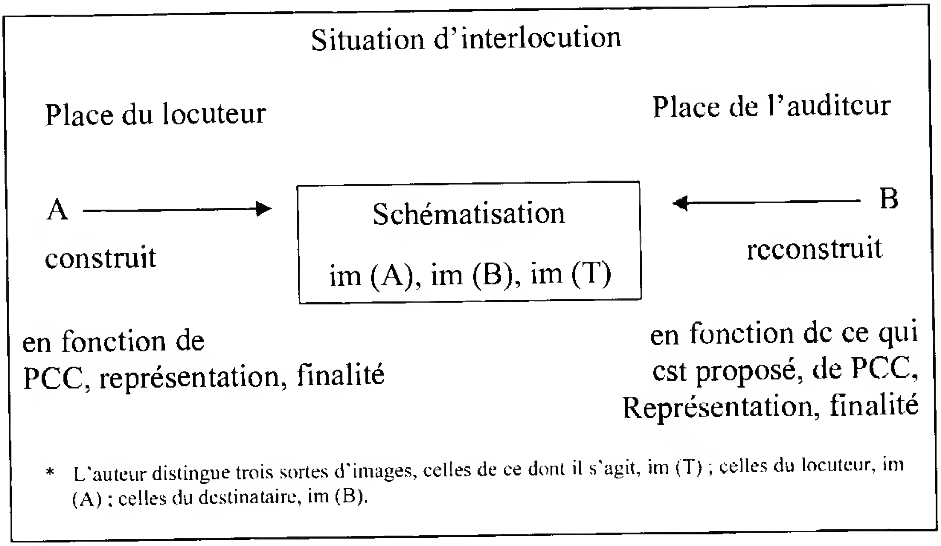


Fig. 2. Schéma de la communication selon J. B. Grize.

De façon brève, ce schéma représente en fait, selon son auteur, cinq postulats :

a) *Postulat du dialogisme.* Cette perspective, qui est empruntée à M. Bakthine (1930), traite le dialogal, en faisant intervenir les circonstances dans lesquelles un orateur A se trouve réellement en présence physique d'un interlocuteur B. Il s'agit donc du phonème, au *sens usuel du terme*, qui constitue la base du dialogue sans y être limité.

b) *Postulat de la situation d'interlocution.* Le déroulement de toute communication se fait au milieu d'une situation qui présente deux dimensions : concrète (l'activité discursive s'effectue dans un moment et un lieu précis et elle vise une fin), et théorique (qui s'intéresse au cadre socio-historique et à la forme de propos de l'intervenant dans la communication).

c) *Postulat des représentations.* Malgré la complexité du terme de représentation, il renvoie, selon J.-B. Grize (1996), à différentes représentations : théâtrales, diplomatiques, sociales, discursives et mentales. Elles se servent de trois formats : images, mots et information codée à la façon de la logique des prédicats.

d) *Postulat des préconstruits culturels (PCC).* Il s'agit des connaissances que le locuteur, dans une communication, mobilise. Ces

- La *communication épistolaire* (messages, lettres familiales, amicales, fonctionnelles et professionnelles) qui s'intéresse aux rapports intersujets ;

- La *communication professionnelle* (rapports, compte rendu, commentaires, résumés, etc.) qui dépend bien sûr de la situation socioprofessionnelle du sujet traité par l'apprenant.

Par ailleurs, chez J.M. Adam (1992, 1999), la notion de genre correspond, du point de vue textuel, à l'organisation des textes par l'intermédiaire des séquences. Il propose de situer les faits de régularité dits « récit », « description », « argumentation », « explication », « dialogue » au niveau séquentiel. Ces séquences, selon lui, sont « *des unités compositionnelles à peine plus complexes que de simples périodes avec lesquelles elles se confondent même parfois* » (1999 :82). Ainsi, J.M. Adam (1992) propose cinq types de séquentialités :

- Séquentialité narrative (roman, nouvelle, faits divers….).
- Séquentialité descriptive (description dans un récit, publicité…).
- Séquentialité argumentative (éditorial, publicité, ….).
- Séquentialité explicative-expositive (page d'un manuel, article d'information….).
- Séquentialité dialogale-conversationnelle (conversation téléphonique, interview….).

A cet égard, d'autres linguistes, comme J.C. Beacco (1992), parlent de *genres textuels* : « *La question des genres de textes est à l'ordre du jour.(...) Cet intérêt insistant porté à la classification des textes n'est sans doute pas à imputer à on ne sait quelle résurgence, aussi cyclique qu'inexpliqué, de la rhétorique antique, frayée par les descriptions structuralistes/formelles du texte littéraire. Il nous semble à interpréter comme un produit de rapport mis à jour par un certain démembrement du champ des descriptions des textes écrits non littéraires, mal fédérées mais identifiées par la dénomination d'analyse du discours* » (1992 : 8).

Du point de vue communicationnel, nous proposons d'évoquer la classification de J.B. Grize (1996 : 68), à travers son schéma de la communication qui marque, non tant une transmission d'information, que les mécanismes en jeu :

Quant à J.P. Bronckart (1996), il propose de distinguer, sur des critères linguistiques et psychologiques, quatre mondes discursifs fondamentaux. Il s'agit, pour lui, d'une combinaison de deux critères : implication / autonomie par rapport à la situation d'énonciation ; et conjonction (exposer) / disjonction (raconter). Cette théorisation peut être, selon Bronckart, schématisée ainsi :

		Coordonnées générales des mondes	
		Conjonction	disjonction
		EXPOSER	RACONTER
récit interactif à l'acte de production	Rapport	implication	discours interactif
	autonomie	discours théorique	narration

Fig. 1. Schéma des quatre mondes discursifs.

Au plan situationnel, cette typologie représente les lieux sociaux dans lesquels s'exercent les discours. On trouvera donc plusieurs classifications : « *Des classifications qui distribuent le discours sur diverses zones de la société (l'école, la famille, les médias, les loisirs, etc.). On peut classer les divers genres de discours attachés à tel ou tel lieu (les genres en usage à l'école, à l'hôpital, etc.) ou à tel secteur (les genres journalistiques, les genres politiques, etc.) ; il faut alors prendre en compte la relation entre les genres institutionnalisés propres à un lieu (ainsi le cours pour l'école) et les genres effectifs (ainsi les conversations entre les cours). D'autres typologies prennent en compte le statut des participants du discours (supériorité / infériorité, âge, appartenance ou non au même groupe ethnique, etc.). Certaines typologies sont fondées sur des positionnements idéologiques : le discours communiste ou patronal à telle époque et en tel endroit* » (D. Maingueneau, 2002 : 594-595).

Cette typologie nous amène aussi à rappeler les types d'écrit en langue étrangère proposés par S. Moirand (1979 : 95-96) qui retient deux grands domaines :

Comme certains parlent de « genres de discours », d'autres de « genres de textes », d'autres encore de « types de textes », il nous paraît difficile de classer tous les points de vue existants. Nous allons, par conséquent, nous contenter de distinguer quelques positionnements selon différentes perspectives.

Tout d'abord, c'est à partir d'une réflexion sur les grands genres de discours particuliers que M. Bakhtine (1984 : 267) est amené à distinguer deux genres de base :

- Des genres « premiers » qui se constituent dans la vie quotidienne (un échange verbal spontané, par exemple, une conversation entre un père et son fils, le médecin et le malade, *etc.*) ;

- Des genres « seconds » qui correspondent aux discours (principalement écrits comme le roman, une pièce de théâtre, un discours scientifique...) construits dans des milieux institutionnalisés.

En outre, M. Bakthine propose de cerner les genres, qui dépendent de la nature, en tant que « types particuliers » d'énoncés se distinguant différemment d'autres types d'énoncés. Cette distinction de Bakhtine nous amène à rappeler d'ailleurs celle établie par A. Jolles (1972), entre ce qu'il appelle « *formes simples* » ayant des caractères quotidiens et non littéraires, et « *formes savantes* » qui portent sur des genres littéraires.

Par ailleurs, à la suite d' E. Benveniste (1966) qui propose, du point de vue énonciatif, une opposition *discours / histoire*, les linguistes se sont penchés sur la notion de l'énonciation pour mieux la définir en s'arrêtant sur les affinités des formes linguistiques.

Ainsi, J.C. Beacco et S. Moirand (1995) proposent d'expliciter les régularités ou les invariants des discours « *au niveau de leur structuration longitudinale (par exemple, structure du paragraphe) ou celui de leurs actualisations langagières (formes des indications métadiscursives, formes de l'intertextualité, formes des présences de l'énonciateur et de l'auditoire...)* » (1995 : 47). De là, nous pouvons dire que cette mise en évidence de ces invariants consiste à distinguer des affinités de texte à texte. Ces imminences textuelles sont caractérisées par des régulations sociolinguistiques correspondant à des normes sociales de comportement langagier, et non pas à des contraintes morphosyntaxiques des langues naturelles.

neutraliser la dimension écrite, de marquer nettement la différence entre les deux niveaux grammatical et discursif et de renvoyer à une unité minimale qui n'est plus de l'ordre de la proposition mais de l'acte » (1991 : 122-123).

La compétence communicative doit être analysée, en passant des difficultés linguistiques à une difficulté pragmatique qui traite des facteurs situationnels (participants, temps, lieux, etc.). C'est bien ce que T.A. Van Djik (1980) précise, lorsqu'il écrit : « *L'objet d'une grammaire de texte est en premier lieu le traitement des contraintes linguistiques qui détermine la continuité d'un texte et qui échappe à la grammaire de la phrase (...) aux conditions strictement linguistiques, il faut adjoindre la nécessité d'une théorie pragmatique qui permettrait de prendre en compte les paramètres situationnels* » (1980 :11).

D'ailleurs, les approches de grammaire du texte, analyse du discours, linguistique textuelle, stylistique, etc. ont tous pour objectif complémentaire de rendre compte de la fabrication d'un texte, de sa facture et de son mode de signification (J.-F. Jeandillou, 1997 : 3). Autrement dit, il s'agit d'étudier la progression du texte et sa continuité discursive qui assurent son intelligibilité.

Par conséquent, nous considérons que les productions écrites, déjà mentionnées, sont des objets textuels et discursifs. Leur analyse fait donc partie du cadre général de ce qui est appelé l'analyse du discours que nous allons tenter d'approcher, plus tard, par une définition en indiquant ses objectifs didactiques.

Par ailleurs, puisque toute étude de compétence communicative orales ou écrites exige de prendre en considération la typologie des textes et discours à analyser, il nous semble pertinent de cerner la notion de genre à partir d'un aperçu général de la théorie des genres.

4. La Théorie des Genres

La notion de genre est posée depuis l'*Antiquité*. Elle est appliquée, depuis ce temps et jusqu'à nos jours, à des textes littéraires et non-littéraires en distinguant des genres différents. Le développement des disciplines (sémiotique, linguistique textuelle, grammaire du texte, stylistique...), qui prennent le langage pour objet, a suscité plusieurs définitions et différents positionnements théoriques sur cette notion.

Il apparaît clairement que le discours peut s'étendre à d'autres éléments tels que la cohérence discursive, liages des structures transphrastiques par rapport aux conditions de production. Cette conception nous amène ainsi à évoquer la deuxième acception qui considère le discours (puisqu'il correspond aux pratiques discursives qui se produisent dans la vie quotidienne), comme l'inclusion d'un texte dans ses conditions de production et de réception (J.M. Adam, 1999 : 39) :

Discours = Texte + contexte

Le discours est alors caractérisé par des propriétés textuelles et des paramètres contextuels. Le discours ne sera pas seulement défini par la dimension linguistique, mais aussi par celle de la pragmatique. Ces deux approches doivent déterminer un champ de recherche correspondant à *un domaine plus vaste du discours que d'autres disciplines sont également à même de décrire* (Ph. Lane, 1992 : 28). Nous pouvons alors dire que le discours étant vu comme un acte accompli dans une situation de communication relative à des domaines différents (enseignement, littérature, politique, religion, etc.), représente toute production langagière orale ou écrite constituée par des énoncés se basant sur des conditions de production et de réception variables.

En conséquence, lorsqu'un chercheur tente d'étudier, par exemple, la compétence communicative écrite (à visée narrative, explicative, descriptive ou argumentative), à travers des productions écrites proposées dans un milieu institutionnel, nous pensons qu'il faut chercher à savoir comment les productions écrites réalisées par une population définie peuvent être à la fois appréhendées comme textes ou/et discours.

Dans ce cas-là, il convient de tenir compte de la distinction entre les deux notions étudiées, par D. Slakta (1975). Il propose de penser l'articulation de l'objet formel qui est le texte et la pratique sociale concrète qui est le discours, en distinguant ainsi deux plans : celui de la signification (discours- énoncé-mot) et celui de la signifiance (texte-phrase- morphème).

Selon E. Roulet (1991), reprendre la notion de texte, qui attire l'attention sur les dimensions linguistiques des « grandes masses verbales », provoque plusieurs malentendus dans les représentations qu'empruntent les didacticiens et les pédagogues. E. Roulet développe davantage la notion de discours qui « *présente le triple avantage de*

Pour sa part, J.F. Jeandillou souligne que « *l'énoncé constitue ainsi un moyen d'accès au texte proprement dit, dont il est le support tangible ; mais il ne se confond pas avec lui* » (1997 :109). De même, en analyse du discours, l'énoncé se distingue du discours. Cette opposition est, de façon explicite, établie par L. Guespin (1971) : « *L'énoncé, c'est la suite de phrases émises entre deux blancs sémantiques, deux arrêts de la communication ; le discours, c'est l'énoncé considéré du point de vue du mécanisme discursif qui le conditionne* » (1971 : 10).

A propos du texte, nous rappellerons la définition générale donnée par R. Galisson et D. Coste (1976) : « *Ensemble fini d'énoncés écrits, qui constituent un discours suivi et tout spécifique, correspondant à une constante dans la situation de leurs productions* » (1976 : 560).

Le texte est également défini par ses composantes purement linguistiques dans l'organisation des unités qui le constituent et dans sa continuité assurée par les opérations de cohésion-cohérence. Cet objet *trop formaliste* (Ph. Lane, 2000 : 37), qui renvoie à un modèle abstrait organisant les énoncés qu'il contient, a sa relation avec le discours représentée par l'équation proposée par Adam. Celui-ci montre que le texte est considéré comme un discours effectué dans un domaine précis *d'actions ou d'activités* soustrait de ses conditions de production (J.M. Adam, 1999 :39) :

Texte = Discours - contexte

Le texte ne peut toutefois être étudié hors des genres discursifs dans lesquels il s'inscrit. C'est ce qu'écrit J.M. Adam (2002) : « *Le texte s'est avéré être une unité trop complexe pour être enfermé dans des typologies et pour que la seule cohésion ou cohérence linguistique puisse rendre compte de ce qui fait son unité. S'il existe des règles de bonne formation, ces règles sont certainement relatives aux genres de discours, c'est-à-dire à des pratiques sociodiscursivemet réglées* » (2002 : 571).

Quant au discours, ce concept connaît des variations et délimitations d'emploi relatives à d'autres disciplines organisant les fonctions de production et de réception : « *Le discours peut être conçu comme une extension de la linguistique, ou comme symptôme d'une difficulté interne de la linguistique (particulièrement dans le domaine du sens), rendant nécessaire le recours à d'autres disciplines* » (M. Arrivé, 1986 : 233).

configuration textuelle ou discursive, comme le texte et l'énoncé. Les deux dimensions interpersonnelle et interrelationnelle du langage ne sont pas non plus absentes de cet éclairage théorique. En tout état de cause, la conception commune est que le discours est considéré comme une unité supérieure à la phrase.

Il est nécessaire de situer le discours par rapport à d'autres notions. Cette nécessité apparaît clairement dans l'analyse des situations communicatives qui portent sur des tâches discursives en langue seconde ou en langue étrangère, c'est-à-dire sur l'appropriation linguistique. Il nous semble donc indispensable de rendre compte de cette pluralité de définitions, car, comme le dit D. Maingueneau : « *en linguistique il faut avoir clairement conscience de cette diversité d'emplois pour ne pas commettre de contresens* » (1976 :11).

3. Discours et Nuances Distinctives avec L'Enoncé et Le Texte

« *Le terme de "texte" s'emploie volontiers comme un équivalent de "discours" ou d'"énoncé", lorsqu'il désigne une suite d'unités linguistiques produites par un ou plusieurs énonciateurs* » (J.F. Jeandillou, 1997 :107). On peut donc comprendre l'importance d'éclaircir les trois notions d'énoncé, de texte et de discours (mots-clés) qui touchent principalement toute analyse textuelle d'une pratique discursive (conduite langagière) orale ou écrite. Et ce, pour montrer leurs points communs et leurs différences.

Nous commençons d'abord par l'examen de la notion d'énoncé. Selon R. Galisson et D. Coste (1976 :183), l'énoncé est en général considéré comme le synonyme de phrase ou d'ensemble de phrases. Son emploi peut simplement être marqué par deux définitions principales : L'opposition à l'énonciation (pour E. Benveniste (1974), l'énoncé est le résultat concret de l'énonciation), ou être *une séquence verbale* de taille variable (D. Maingueneau, 2002 : 221). En linguistique textuelle, l'énoncé, en tant que produit écrit ou oral, n'est pas le texte. Celui-ci n'est qu'un support. De ce fait, on peut donc opposer texte et énoncé. J.M. Adam (1992) précise cette conception en affirmant : « *Un énoncé, au sens d'objet matériel oral ou écrit, d'objet empirique, observable et descriptible, n'est pas le texte, objet abstrait construit par définition et qui doit être pensé dans le cadre d'une théorie (explicative) de sa structure compositionnelle* » (1992 :15).

Notre présent objectif n'est pas d'effectuer un tournant *herméneutique* de l'histoire de l'analyse du discours à travers les décennies. Nous souhaitons seulement de reprendre l'itinéraire d'études et d'approches théoriques en relation avec ce domaine afin de, sans aucune prétention à l'exhaustivité, un bilan descriptif. Ce dernier a pour objet de souligner l'ensemble des constituants pragmatiques développés dans les recherches parues, en vue de constituer un cadre conceptuel aidant à traiter, à l'avenir, de certaines problématiques de l'analyse du discours relatives à la didactique des langues.

Par conséquent, il nous convient d'abord de préciser, en premier lieu, la situation du discours, ses genres, ses traces langagières, sa nuance avec l'objet « texte » ou « énoncé » et ses dimensions. En second lieu, nous nous trouvons inévitablement amené à définir l'analyse du discours et déterminer, de façon simple, les apports didactiques qu 'elle peut effectuer.

2. Le Discours en Tant que Notion

A partir de préoccupations apparues dans différents domaines des sciences humaines (avec des orientations sociolinguistiques, psycholinguistiques,… *etc*), l'étude du discours ou du texte s'est avérée essentielle. Elle doit rendre compte, d'une part, des caractéristiques et des phénomènes linguistiques propres aux énoncés supérieurs à la phrase qui organisent la cohérence et la progression textuelle dans un discours et, d'autre part, de l'apprentissage des structures textuelles pour mettre en évidence les compétences réelles d'apprenants en situation d'acquisition/ apprentissage d'une langue maternelle ou étrangère.

La notion du discours s'est progressivement imposée depuis G. Guillaume (1964). Elle s'est surtout développée grâce à l'évolution concrète de la vie dans les sociétés. Cette évolution a permis de repérer des *courants pragmatiques* se penchant sur différents discours dans des contextes particuliers étudiés par les linguistes. De ce fait, le discours est donc un « *objet concret, produit dans une situation déterminée sous l'effet d'un réseau complexe de déterminations extralinguistiques (social, idéologique..)* » (C. Fuchs, 1985 : 22).

En ce sens, nous retiendrons plus particulièrement les distinctions opérées par J.M. Adam (1990, 1999). Il définit le discours en le distinguant d'autres éléments tout aussi importants dans toute

construisent. Cependant, lorsqu'il s'agit de l'enseignement des langues maternelles et étrangères, il est nécessaire de prendre en considération l'importance de la linguistique par rapport au discours. Ce dernier, en tant qu'activité discursive, a élargi son champ de réflexions, d'analyses et de méthodologies.

En fait, depuis une décennie, de nombreux chercheurs se sont penchés sur les « genres de discours », leurs modes de structuration, leurs mécanismes de cohésion et leurs caractéristiques morpho-syntaxiques apparentes. Mais la majorité de ces recherches portent sur des discours littéraires, politiques ou encore publicitaires. Aujourd'hui, le besoin de mettre l'accent sur des discours correspondant à des thèmes quotidiens et courants semble alors nécessaire. Ces types de thèmes reflètent plusieurs côtés de la vie sociale et culturelle d'une société, d'une part, et sont susceptibles de répondre à de multiples questions concernant, en général, l'enseignement / apprentissage d'autre part.

Si l'analyse du discours littéraire, politique ou publicitaire ramène des apports tellement spécieux et précis, nous supposons donc que l'analyse des discours réalisés en famille, dans la rue, à l'école, à l'université, aux conférences, aux journaux ...*etc.* peut donner des informations et des indices supplémentaires (autour des dispositifs de communication et des scènes d'énonciation relatifs au dialogisme, aux normes, à l'argumentation, à la textualité....) servant à identifier l'activité communicative. Nous entendons par « activité communicative », toute production orale ou écrite effectuée dans un contexte précis. A ce stade, il apparaît clairement que non seulement le choix des thèmes à analyser qui peut intéresser les intellectuels, mais aussi l'analyse du discours qui, en tant que science, dépasse nos préoccupations.

Ce domaine des sciences humaines, malgré la divergence de sa nomination (analyse du discours ou analyse des discours), est considéré comme un *carrefour* de disciplines aussi variées que la psychologie, la sociologie, la linguistique textuelle, la stylistique.... Comme nous travaillons à l'Université en tant qu'enseignant, la dichotomie enseignement / apprentissage des langues maternelles et étrangères, en milieu naturel et institutionnel, nous intéresse plus que d'autres disciplines.

JKAU : Arts & Humanities, **Vol. 16** No.1, pp: 3-27 (1429 A.H./ 2008 A.D)

L'Analyse du Discours : Description Théorique et Apports Didactiques

Ahmad Abbas Owaida

Départ. des Langues Européennes et Littératures Faculté des Lettres et Sciences Humaine, Université Roi Abdulaziz, Jeddah, Saudi Arabia

Résumé. L'analyse du discours, étant un domaine des sciences humaines et sociales, est considérée comme un carrefour de disciplines aussi variées que la psychologie, la sociologie, la linguistique textuelle, la stylistique....etc. Lorsqu'il s'agit de l'enseignement de la langue maternelle ou étrangère, il est nécessaire de prendre en considération l'importance de l'analyse du discours par rapport à la didactique des langues. Cette science a élargi, depuis une décennie, son champ de réflexions, d'analyses et de méthodologies. Comme nous travaillons au Département des Langues Européennes à l'Université en tant qu'enseignant, la dichotomie enseignement / apprentissage des langues, en milieu naturel et institutionnel, nous intéresse plus que d'autres disciplines. Par conséquent, l'objectif de cette recherche est de reprendre l'itinéraire d'études et d'approches théoriques en relation avec l'analyse du discours dans le cadre de faire un bilan descriptif à partir de l'ensemble des constituants pragmatiques développés dans les recherches parues.

Ce bilan vise essentiellement à constituer un cadre conceptuel général contribuant à traiter, à l'avenir, de certaines problématiques de l'analyse du discours relatives à la didactique des langues.

1. Introduction

La mutation épistémologique de la linguistique (après les travaux de Saussure), qui a conduit de la description d'un système à l'analyse de discours divers, provoque un certain nombre de problèmes, tant il est vrai qu'une linguistique est nécessairement une linguistique en situation, qu 'elle est conditionnée surtout par la nature et la dimension qu'elle couvre et par les connaissances et les théorics antéricurcs qui la